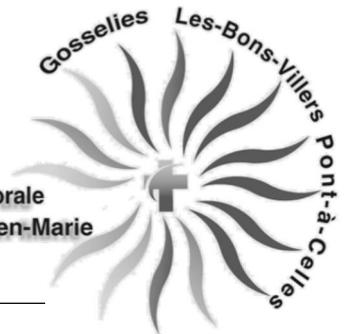


QUE TOUS SOIENT UN . . .

Samedi 26 et dimanche 27 décembre 2020

Cet hebdomadaire est distribué gratuitement lors des célébrations dominicales. Il est aussi disponible en ligne et envoyé par mail (format PDF) à tous ceux qui en font la demande.

Unité Pastorale
Saint-Mutien-Marie



PRÊTRE RESPONSABLE	Abbé Emery Kenda, ☎ 0468/ 45.04.41 ou 071/ 35.03.62
SECRETARIAT PAROISSIAL	Gosselies ☎ 071/35.03.62, Pont-à-Celles ☎ 071/ 84.48.40, Les-Bons-Villiers : ☎ 071/ 84.50.61 (Charles Henrard - inscription au baptême des enfants), ☎ 0477/ 46.52.99 et 0498/ 97.43.04 (Jean-Marie et Laurette Mathelart – inscription au mariage), ☎ 071/ 85.19.05 (Thérésina Helguers – intentions de messe)

VŒUX DE NOEL ET NOUVEL AN 2021

Chers frères et sœurs,

Les années se succèdent mais ne se ressemblent pas. Une année n'est pas l'autre. Nous nous en rendons certainement compte au regard de la situation que nous vivons depuis le mois de mars dernier : première vague de la COVID 19 suivie d'un confinement strict. Deuxième vague suivie d'un confinement modéré. D'un côté le personnel soignant se trouve à genoux, de l'autre les victimes et le nombre de décès dans le monde tout comme en Belgique se comptent par centaines. Les décideurs politiques se trouvent chaque fois dans l'impasse face aux décisions à prendre pour la santé de tous et toutes, pour sauver le social, l'économique etc. La crainte d'une troisième vague inquiète et invite à la prudence. Le vaccin à venir semble la seule issue possible. Mais même là, l'unanimité est encore loin d'être acquise quant à sa réception.

Devant ces multiples questions, notre foi se trouve comme obscurcie, notre espérance ébranlée et notre conscience alourdie. « Qu'avons-nous fait au bon Dieu ? », s'exclament certains croyants las de cette situation qui n'en finit pas. Et d'autres de dire : « Autrefois en pareille situation, on faisait des neuvaines de prières pour arrêter le fléau. Mais de nos jours... oh ! »

C'est dans ce contexte très particulier que nous allons célébrer la fête de Noël et accueillir la joie que nous offre l'Enfant-Dieu de Bethléem qui a choisi d'établir sa tente parmi nous. Noël nous révèle la proximité de Dieu. Et fêter Noël dans cette situation inédite, c'est faire remonter du plus profond de nous la conviction que rien ne peut éteindre la flamme de l'amour que Dieu a pour ses enfants.

Les paroles attribuées au poète brésilien Ademar de Barros dans son texte « Des pas sur le sable » le disent bien.

Une nuit, j'ai eu un songe. J'ai rêvé que je marchais le long d'une plage, en compagnie du Seigneur. Dans le ciel apparaissaient, les unes après les autres,

toutes les scènes de ma vie. J'ai regardé en arrière et j'ai vu qu'à chaque scène de ma vie, il y avait deux paires de traces sur le sable : L'une était la mienne, l'autre était celle du Seigneur. Ainsi nous continuions à marcher, jusqu'à ce que tous les jours de ma vie aient défilé devant moi. Alors je me suis arrêté et j'ai regardé en arrière. J'ai remarqué qu'en certains endroits, il n'y avait qu'une seule paire d'empreintes, et cela correspondait exactement avec les jours les plus difficiles de ma vie, les jours de plus grande angoisse, de plus grande peur et aussi de plus grande douleur. Je l'ai donc interrogé : " Seigneur... tu m'as dit que tu étais avec moi tous les jours de ma vie et j'ai accepté de vivre avec Toi. Mais j'ai remarqué que dans les pires moments de ma vie, il n'y avait qu'une seule trace de pas. Je ne peux pas comprendre que tu m'aies laissé seul aux moments où j'avais le plus besoin de Toi. " Et le Seigneur répondit : " Mon fils, tu m'es tellement précieux ! Je t'aime ! Je ne t'aurais jamais abandonné, pas même une seule minute ! Les jours où tu n'as vu qu'une seule trace de pas sur le sable, ces jours d'épreuves et de souffrances, eh bien : c'était moi qui te portais. "

Célébrer Noël en contexte de pandémie et de confinement continu, c'est prendre conscience que nous avons chacun et chacune du prix aux yeux du Seigneur. L'Enfant-Dieu vient nous révéler que le Seigneur nous aime, nous accompagne dans les différentes circonstances de notre existence et jamais il ne nous abandonnera.

Voilà une vraie raison pour chanter à Noël et malgré tout : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes qu'Il aime ».

**JOYEUX NOEL A VOUS ET A VOS PROCHES.
PAIX ET SANTE
HEUREUSE ANNEE 2021.
CONTINUEZ A PRENDRE SOIN DE VOUS ET DES
AUTRES**

Votre frère,

Emery KENDA

NOUVELLES DE NOS CLOCHERS

Nous mettons tout en œuvre pour que cette rubrique soit la plus complète possible, dans la mesure de ce qui est porté à la connaissance de l'équipe de rédaction, et dans le respect de la Loi sur la vie privée.

NOUVELLES MESURES SANITAIRES IMPACTANT NOS CELEBRATIONS

Depuis le 12 décembre, les célébrations publiques sont à nouveau permises dans les églises (et autres lieux de culte), à condition de respecter les limitations suivantes :

- 1) Surface minimum de 10 m² par fidèle et « distanciation sociale » de 1,5 m
- 2) Assemblée de maximum 15 fidèles, quelle que soit la taille de l'église (et moyennant le respect des 10 m² par fidèle)

Ces conditions sont valables pour les messes dominicales et de semaine, mais également pour les funérailles (où elles étaient déjà d'application), les messes enregistrées et les temps de prière personnelle (quand les églises sont ouvertes).

Le 19 décembre, notre unité pastorale a donc repris ses célébrations dominicales, en tenant compte des nouvelles mesures. Conscients du caractère restrictif de ces mesures, nos prêtres ont accepté de célébrer dans l'octave de Noël, six messes supplémentaires chaque weekend, soit trois messes le samedi à 16h00 et trois messes le dimanche à 16h00.

Les églises restent bien entendu ouvertes (aux heures annoncées) pour un temps de prière personnelle.

Afin qu'un maximum de paroissiens puissent avoir l'opportunité d'assister à une célébration eucharistique, il vous est demandé de vous inscrire auprès de la personne-relais du clocher ; ceux dont la demande n'a pu être satisfaite seront prioritaires pour la célébration suivante.

Pour les coordonnées des personnes-relais, voyez <http://uprsmm.be/accueil/relais.php>

PROCHAINS BAPTEMES (sous réserve de nouvelles mesures sanitaires)

- Gaspard PAYEN (Mellet, dimanche 10 janvier à 12h45)
- Léo PLENNEVAUX (Villers, samedi 23 janvier à 17h00)
- Alessio MATOT (Thiméon, dimanche 24 janvier à 12h45)

PROCHAINS MARIAGES

Tous les mariages sont reportés à une date ultérieure.

PRIONS POUR NOS DEFUNTS

- Yvonne BEURIN, veuve d'André WATTIAUX (Funérailles à Villers-Perwin, lundi 28 décembre)
- Roger GOSSIEAU, époux de Paulette LEMAGIE (Funérailles à Buzet, mardi 29 décembre)
- Andrée MAMBOUR (Funérailles à Gosselies, lundi 21 décembre)
- Willy LAUWAERS, époux de Marcelle PIRSOU (Funérailles à Gosselies St-Joseph, lundi 21 décembre)
- Marcel LAURENT, époux d'Alberte BURNY (Funérailles à Pont-à-Celles, mardi 15 décembre)
- Marcelle DURIEUX, veuve d'Emile PATERNOTTE (Funérailles à Rèves, lundi 14 décembre)
- Jean DEHEAN, époux d'Emilienne LANSSENS (Funérailles à Buzet, vendredi 11 décembre)

Les prêtres sont à votre écoute

Si vous souhaitez vous entretenir avec un prêtre pour préparer une confession, ou simplement pour un moment d'échange, n'hésitez pas les appeler. En ce temps de confinement, ils sont plus que jamais à votre écoute.:

abbé Emery KENDA : 0468/45.04.41
071/35.03.62
abbé Bruno VANDENBULCKE : 0494/88.45.62
père Patrick BANZE : 0467/71.33.29

Prière pour le dimanche des familles

Dieu notre Père,
Nous avançons souvent sans savoir ce qu'il en sera de l'avenir. Viens habiter nos maisons, pour qu'ils y règnent la paix et la joie.

Enseigne-nous l'espérance, même quand la route est difficile. Apprends-nous le respect et l'écoute même quand nous ne comprenons pas.

Que nous sachions nous étonner de l'œuvre de l'esprit en chaque personne ; Que nos vies soient une réponse à ton amour infini et miséricordieux.

Nous te prions de veiller sur nos familles et de toujours les combler de ta grâce !

Pierre Charland

Prières universelles pour la Sainte Famille

« Les familles chrétiennes sont de véritables petites communautés d'Eglise », disait le pape Jean-Paul II. Nous te prions pour celles qui ont raffermi leurs liens à l'occasion de la fête de Noël, et aussi pour celles qui connaissent des divisions ; que des chemins de réconciliation s'ouvrent pour elles ; nous t'en prions.

Nous te confions, Seigneur, les responsables de la vie politique et familiale. Qu'ils sachent aborder avec lucidité toutes les interrogations de notre temps et y répondre pour bien des familles ; nous t'en prions.

Nous te confions, Seigneur, toutes les familles qui connaissent l'horreur de la guerre, de l'exil, du rejet, de l'indifférence ou du mépris. Qu'à travers leurs épreuves, ces familles demeurent unies et confiantes à l'image de la famille de Nazareth fuyant en Egypte ; nous t'en prions.

Nous te prions, Seigneur, pour les jeunes qui s'interrogent sur leur avenir. Pour qu'en famille ils connaissent la tendresse, l'écoute, la bonté, la patience et que ces qualités soient ancrées dans le cœur des familles ; nous t'en prions.

CELEBRATIONS ET RENCONTRES PREVUES DANS L'UNITE PASTORALE

L'assemblée est strictement limitée à 15 fidèles. Pour la bonne organisation, prière de s'inscrire auprès de la personne-relais.

Tous les jours		
	Buzet	Eglise ouverte tant qu'il fait clair
	Mellet	Eglise ouverte de 08h30 à 17h00
	Wayaux	À partir du dimanche 20 décembre, crèche visible du parvis (couvert)
Samedi 26 décembre – Fête de la Sainte Famille – collecte pour la préparation au mariage		
16h00	Villers-Perwin	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
	Gosselies St-Joseph	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
17h30	Buzet	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
18h00	Villers-Perwin	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
19h00	Gosselies St-Joseph	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
Dimanche 27 décembre – Fête de la Sainte Famille – collecte pour la préparation au mariage		
	Frasnes-lez-Gosselies	Eglise ouverte de 9h30 à 10h30
9h30	Mellet	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
	Rèves	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
	Thiméon	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
11h00	Gosselies St-Joseph ***	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
	Liberchies	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
	Pont-à-Celles	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
16h00	Gosselies St-Joseph ***	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
	Mellet	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
	Rèves	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
Mardi 29 décembre		
18h00	Gosselies St-Joseph ***	Messe (pas d'adoration en ce moment)
Mercredi 30 décembre		
9h30	Luttre	Messe
	Wayaux	Eglise ouverte de 14h00 à 18h00
	Villers-Perwin	Eglise ouverte de 17h30 à 19h30
Jeudi 31 décembre		
9h30	Pont-à-Celles	Messe. Après la messe, église ouverte jusqu'à 11h30 pour la prière personnelle
Samedi 2 janvier – Epiphanie du Seigneur - Collecte pour les Jeunes Eglises d'Afrique		
16h00	Villers-Perwin	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
17h00	Viesville	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
18h00	Villers-Perwin	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
19h00	Wayaux	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
Dimanche 3 janvier – Epiphanie du Seigneur - Collecte pour les Jeunes Eglises d'Afrique		
9h30	Frasnes-lez-Gosselies	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
	Luttre	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
	Obaix	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
11h00	Gosselies St-Joseph ***	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
	Pont-à-Celles	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
	Rossegny	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
16h00	Gosselies St-Joseph ***	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
	Frasnes-lez-Gosselies	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
	Luttre	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
Mardi 5 janvier		
18h00	Gosselies St-Joseph ***	Messe (pas d'adoration en ce moment)
Mercredi 6 janvier		
9h30	Luttre	Messe
	Wayaux	Eglise ouverte de 14h00 à 18h00
	Villers-Perwin	Eglise ouverte de 17h30 à 19h30
Jeudi 7 janvier		
9h30	Pont-à-Celles	Messe. Après la messe, église ouverte jusqu'à 11h30 pour la prière personnelle
Samedi 9 janvier – Baptême du Seigneur		
17h30	Buzet	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
18h00	Villers-Perwin	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
19h00	Gosselies St-Joseph	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
Dimanche 10 janvier – Baptême du Seigneur		
	Frasnes-lez-Gosselies	Eglise ouverte de 9h30 à 10h30
9h30	Mellet	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
	Rèves	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
	Thiméon	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
11h00	Gosselies St-Joseph ***	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
	Liberchies	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais
	Pont-à-Celles	Messe - réservation obligatoire auprès de la personne-relais

LECTURES DU JOUR (Dimanche 27 décembre 2020, Fête de la Sainte Famille, Année B)

PREMIÈRE LECTURE (GN 15, 1-6 ; 21, 1-3)

En ces jours-là, la parole du Seigneur fut adressée à Abram dans une vision : « Ne crains pas, Abram ! Je suis un bouclier pour toi. Ta récompense sera très grande. »

Abram répondit : « Mon Seigneur Dieu, que pourrais-tu donc me donner ? Je m'en vais sans enfant, et l'héritier de ma maison, c'est Élièzer de Damas. »

Abram dit encore : « Tu ne m'as pas donné de descendance, et c'est un de mes serviteurs qui sera mon héritier. »

Alors cette parole du Seigneur fut adressée à Abram : « Ce n'est pas lui qui sera ton héritier, mais quelqu'un de ton sang. »

Puis il le fit sortir et lui dit : « Regarde le ciel, et compte les étoiles, si tu le peux... » Et il déclara : « Telle sera ta descendance ! »

Abram eut foi dans le Seigneur et le Seigneur estima qu'il était juste. Le Seigneur visita Sara comme il l'avait annoncé ; il agit pour elle comme il l'avait dit. Elle devint enceinte, et elle enfanta un fils pour Abraham dans sa vieillesse, à la date que Dieu avait fixée. Et Abraham donna un nom au fils que Sara lui avait enfanté : il l'appela Isaac.

PSAUME(PS 104 (105), 1-2, 3-4, 5-6, 8-9)

**R/ Le Seigneur, c'est lui notre Dieu ;
il s'est toujours souvenu de son alliance.**

Rendez grâce au Seigneur, proclamez son nom,
annoncez parmi les peuples ses hauts faits ;
chantez et jouez pour lui,
redites sans fin ses merveilles.

Glorifiez-vous de son nom très saint :
joie pour les cœurs qui cherchent Dieu !
Cherchez le Seigneur et sa puissance,
recherchez sans trêve sa face.

Souvenez-vous des merveilles qu'il a faites,
de ses prodiges, des jugements qu'il prononça,
vous, la race d'Abraham son serviteur,
les fils de Jacob, qu'il a choisis.

Il s'est toujours souvenu de son alliance,
parole édictée pour mille générations :
promesse faite à Abraham,
garantie par serment à Isaac.

DEUXIÈME LECTURE (HE 11, 8.11-12.17-19)

Frères,

grâce à la foi, Abraham obéit à l'appel de Dieu : il partit vers un pays qu'il devait recevoir en héritage, et il partit sans savoir où il allait.

Grâce à la foi, Sara, elle aussi, malgré son âge, fut rendue capable d'être à l'origine d'une descendance parce qu'elle pensait que Dieu est fidèle à ses promesses. C'est pourquoi, d'un seul homme, déjà marqué par la mort, a pu naître une descendance aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable au bord de la mer, une multitude innombrable.

Grâce à la foi, quand il fut soumis à l'épreuve, Abraham offrit Isaac en sacrifice. Et il offrait le fils unique, alors qu'il avait reçu les promesses et entendu cette parole : C'est par Isaac qu'une descendance portera ton nom. Il pensait en effet que Dieu est capable même de ressusciter les morts ; c'est pourquoi son fils lui fut rendu : il y a là une préfiguration.

ÉVANGILE (LC 2, 22-40)

Alléluia. Alléluia.

À bien des reprises, Dieu, dans le passé, a parlé à nos pères par les prophètes ; à la fin, en ces jours où nous sommes, il nous a parlé par son Fils.

Alléluia.

Quand fut accompli le temps prescrit par la loi de Moïse pour la purification, les parents de Jésus l'amènèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, selon ce qui est écrit dans la Loi : Tout premier-né de sexe masculin sera consacré au Seigneur. Ils venaient aussi offrir le sacrifice prescrit par la loi du Seigneur : un couple de tourterelles ou deux petites colombes.

Or, il y avait à Jérusalem un homme appelé Syméon. C'était un homme juste et religieux, qui attendait la Consolation d'Israël, et l'Esprit Saint était sur lui. Il avait reçu de l'Esprit Saint l'annonce qu'il ne verrait pas la mort avant d'avoir vu le Christ, le Messie du Seigneur.

Sous l'action de l'Esprit, Syméon vint au Temple. Au moment où les parents présentaient l'enfant Jésus pour se conformer au rite de la Loi qui le concernait, Syméon reçut l'enfant dans ses bras, et il bénit Dieu en disant : « Maintenant, ô Maître souverain, tu peux laisser ton serviteur s'en aller en paix, selon ta parole. Car mes yeux ont vu le salut que tu préparais à la face des peuples : lumière qui se révèle aux nations et donne gloire à ton peuple Israël. »

Le père et la mère de l'enfant s'étonnaient de ce qui était dit de lui. Syméon les bénit, puis il dit à Marie sa mère : « Voici que cet enfant provoquera la chute et le relèvement de beaucoup en Israël. Il sera un signe de contradiction – et toi, ton âme sera traversée d'un glaive – : ainsi seront dévoilées les pensées qui viennent du cœur d'un grand nombre. »

Il y avait aussi une femme prophète, Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser. Elle était très avancée en âge ; après sept ans de mariage, demeurée veuve, elle était arrivée à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Elle ne s'éloignait pas du Temple, servant Dieu jour et nuit dans le jeûne et la prière. Survenant à cette heure même, elle proclamait les louanges de Dieu et parlait de l'enfant à tous ceux qui attendaient la délivrance de Jérusalem.

Lorsqu'ils eurent achevé tout ce que prescrivait la loi du Seigneur, ils retournèrent en Galilée, dans leur ville de Nazareth. L'enfant, lui, grandissait et se fortifiait, rempli de sagesse, et la grâce de Dieu était sur lui..

© AELF

(Prières universelles en page 2)